

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PILAT RHODANIEN

9 rue des Prairies - 42 410 PÉLUSSIN

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS RÉUNION DU 27 AVRIL 2023

Délibération n°2023-04-08

L'an deux mille vingt-trois et le 27 avril, à dix-huit heures, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de Roisey, sous la présidence de M. Serge RAULT, Président.

■ Nombre de membres en exercice	:	35
■ Quorum	:	18
■ Nombre de membres présents	:	30
■ Nombre de votants	:	33
■ Date de la convocation	:	19 avril 2023

**Objet : Aménagement du territoire - Demande de données détaillées sur les logements vacants auprès de la Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages (DHUP)**

### DÉLÉGUÉS PRÉSENTS :

BESSEY :	M. Charles ZILLIOX -
LA CHAPELLE-VILLARS :	M. Jacques BERLIOZ -
CHAVANAY :	M. Patrick MÉTRAL, Mme Brigitte BARBIER, Mme Nathalie BÉAL, M. Yannick JARDIN, M. Jean-Baptiste PERRET -
CHUYER :	Mme Béatrice RICHARD ( <i>Pouvoir de Mme Gisèle BONNAY</i> ) -
LUPÉ :	M. Farid CHERIET -
MACLAS :	M. Hervé BLANC ( <i>Pouvoir de Mme Marcelle CHARBONNIER</i> ), M. Laurent CHAIZE -
MALLEVAL :	Mme Christelle MARCHAL, M. Thomas PUTMAN -
PÉLUSSIN :	M. Michel DEVRIEUX ( <i>Pouvoir de Mme Martine JAROUSSE</i> ), Mme Franceline COMAS, M. Jean-François CHANAL, M. Stéphane TARIN, Mme Agnès VORON -
ROISEY :	M. Philippe ARIÈS, M. Éric FAUSSURIER -
SAINT-APPOLINARD :	Mme Annick FLACHER, M. Jacques GERY -
SAINT-MICHEL-SUR-RHÔNE :	M. Jean-Louis POLETTI -
SAINT-PIERRE-DE-BOEUF :	M. Serge RAULT, M. Christian CHAMPELEY, Mme Véronique MOUSSY -
VÉRANNE :	M. Michel BOREL, Mme Martine MAZOYER -
VÉRIN :	Mme Valérie PEYSSELON, M. Cyrille GOEHRY.

### DÉLÉGUÉS EXCUSÉS :

CHUYER :	Mme Gisèle BONNAY ( <i>Pouvoir à Mme Béatrice RICHARD</i> ) -
MACLAS :	Mme Marcelle CHARBONNIER ( <i>Pouvoir à M. Hervé BLANC</i> ) -
PÉLUSSIN :	Mme Martine JAROUSSE ( <i>Pouvoir à M. Michel DEVRIEUX</i> ).

### DÉLÉGUÉS ABSENTS :

PÉLUSSIN :	Mme Corine ALLIOD-KOERTGE.
SAINT-MICHEL-SUR-RHÔNE :	Mme Sylvie GUISSSET -

M. le vice-président explique que le traitement LOVAC est issu du croisement du fichier 1767BISCOM et des Fichiers Fonciers.

La mise à disposition de ces données s'inscrit dans le cadre du plan national de lutte contre les logements vacants.

Lancé en 2020, il vise notamment à outiller les collectivités et services déconcentrés dans le repérage et la caractérisation des logements vacants afin de proposer des solutions de remise sur le marché adaptées aux propriétaires concernés.

Ce croisement présente l'intérêt de combiner les informations complémentaires des deux sources, notamment la taxation du logement et la durée de la vacance pour le fichier 1767BISCOM, caractéristiques du logement et du propriétaire pour les Fichiers Fonciers.

La CCPR s'engagerait à ce que les traitements qu'elle effectuera des données confiées aient bien pour seules finalités de :

- Produire de données statistiques sur les logements vacants (localisation, caractéristiques des logements et de leurs propriétaires, évolution),
- Prendre contact avec les propriétaires de logements vacants, dans le cadre d'exploitation statistique (sondage, recueil de données complémentaires, etc.) ou qualitative (ex : entretiens) dans une visée de connaissance sur la vacance et/ou de remobilisation de ces logements,
- Identifier les propriétaires de logements vacants pour leur proposer une remise sur le marché de leur(s) bien(s).

Il est proposé au conseil communautaire d'approuver l'acte d'engagement principal relatif à la demande de données détaillées sur les logements vacants et d'autoriser M. le président à signer les documents afférents.

#### **LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ :**

- Approuve l'acte d'engagement principal relatif à la demande de données détaillées sur les logements vacants,
- Autorise M. le président à signer les documents afférents.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Président,



Serge RAULT

Secrétaire de séance



Michel DEVRIEUX